



AVIS DE CONFORMITÉ

Enquête longitudinale française depuis l'enfance (Cohorte ELFE) Enquête auprès des enfants âgés de 2 ans en 2013

Service producteur : Unité mixte Ined/Inserm

Opportunité : avis favorable émis le 6 octobre 2006, par l'inter formation Statistiques sociales

Une présentation à la Commission « Service public et services aux publics » a été faite le 24 novembre 2010

Réunion du Comité du label du 23 janvier 2013 (formation Ménages)

Ce dispositif a pour objectif de comprendre les mécanismes de développement et d'insertion des enfants dans leur milieu familial, social, scolaire ainsi que les interactions entre ces divers champs. Il doit également permettre, dans le cadre du plan national Santé-environnement, de s'intéresser aux relations entre les expositions environnementales et la santé des enfants. L'origine de l'opération est double : d'une part un projet de l'Ined et de l'Inserm soutenu par l'Insee, le Drees et la DEPP, et d'autre part celui de l'InVS visant à répondre à une recommandation du Plan national santé-environnement de juin 2004.

Parmi les thèmes abordés on peut citer la démographie, la famille, la socialisation, l'éducation, la périnatalité, l'alimentation, le recours aux soins, la santé, l'environnement.

La cohorte comprend les enfants nés en 2011 à l'une des dates retenues (25 jours répartis sur quatre périodes espacées de trois mois) en France métropolitaine ; la moitié de ces jours correspondent aux jours de l'échantillon démographique permanent (EDP) élargi. Les enfants seront suivis de la naissance à 20 ans. L'échantillon répondant est de 18 316 enfants. Le projet combine l'utilisation de sources existantes (consommation de soins, suivi de la scolarisation, EDP...), d'enquêtes directes auprès des parents, des données spatialisées (équipements, qualité de l'air ou de l'eau) et des observations spécifiques.

Par la suite, il est prévu de suivre les enfants tous les ans jusqu'à 5 ans, puis de façon plus espacée jusqu'à leurs 20 ans

L'enquête auprès des enfants âgés de 2 ans s'inscrit dans ce processus et devra actualiser de nombreuses informations collectées en maternité, aux deux mois et au 1 an de l'enfant. Sa nouveauté tient au fait qu'elle s'adapte à l'âge des enfants en développant des questions spécifiques sur les activités ludiques, les comportements alimentaires, les acquisitions, le langage et le développement psychomoteur. Elle aborde, pour la première fois, les pratiques culturelles et le réseau social des parents.

Les nouveaux thèmes abordés outre les thématiques déjà abordées lors de deux enquêtes précédentes, concernent :

- les activités ludiques et le développement psychomoteur de l'enfant ;
- les opinions politiques et pratiques éducatives des parents ;
- les loisirs, les sorties, les activités des parents ;
- le quartier et le voisinage du logement ;

.../...

- l'équipement en biens culturels du ménage.

L'enquête à 2 ans n'est réalisée qu'auprès des familles résidant sur le territoire métropolitain. Un déménagement à l'étranger ne signifie cependant pas l'abandon ou l'exclusion de l'enquêté : si la famille revient vivre en France métropolitaine, elle sera contactée pour les enquêtes ultérieures.

La collecte de données de l'enquête à 2 ans sera effectuée entièrement par questionnaire téléphonique informatisé (Cati) et durera environ 60 minutes pour le parent « référent » et 35 minutes pour l'autre parent. Il sera proposé aux familles contactées mais ne souhaitant pas répondre à cette nouvelle enquête téléphonique ou qui n'auront pas pu être contactées par téléphone à l'issue de la période de temps consacrée à l'enquête de remplir, par internet ou sur papier, un questionnaire auto-administré comportant une vingtaine de questions issues du questionnaire principal.

Quatre vagues d'enquêtes seront réalisées, elles auront lieu en avril, juillet, octobre et décembre 2013. Ces enquêtes téléphoniques seront réalisées aux alentours du deuxième anniversaire de l'enfant.

Les résultats seront publiés dès que les fichiers correspondant à l'enquête auront été exploités. Tout au long du suivi les familles seront informées du déroulement de l'enquête au moyen d'un journal « Elfe Infos » et d'un site web. Des résultats agrégés et non susceptibles de modifier leur comportement ultérieur leur seront communiqués.

~~~

#### **Le Comité émet les recommandations suivantes :**

- Le Comité du label prend acte des améliorations mises en place pour réduire le taux d'attrition, notamment par la mise en place d'un « auto-questionnaire » par internet et courrier, qui devrait permettre d'actualiser les données et de garder le contact avec les familles.
- Le Comité incite le service à poursuivre ses efforts dans cette voie, l'attrition étant un risque majeur de ce type d'enquête.

Toutefois, l'auto-questionnaire par internet n'a pas été testé ni présenté au Comité du label. Une version de ce questionnaire devra être adressée au Secrétariat du Comité. Un bilan permettant un retour sur expérience devra être présenté lors du prochain passage au Comité portant sur l'enquête à 3 ans, mettant notamment en évidence le taux de réponse à ce questionnaire, en relation avec les caractéristiques socio-démographiques collectées à l'initialisation du panel, ainsi que les éventuels biais.


- Les conditions de sécurisation de l'accès des chercheurs aux données n'étant pas complètement définies dans tous les cas, le Comité du label prend note qu'une demande de conseil auprès de la Cnil a été déposée.
- Le service tiendra compte des observations pour les lettres-avis ; le Comité prend toutefois note du fait que la modalité « Chère famille » est maintenue par le service.
- Le questionnaire a fait l'objet d'un certain nombre de remarques lors du prélabel et en séance. La liste de ces suggestions sera adressée au service. Le service devra, en retour, préciser dans une note comment il envisage de les prendre en compte. Cette note et une version définitive du questionnaire seront adressées au secrétariat du Comité du label.
- Concernant les questions dites « sensibles », en particulier celles relatives aux violences intraconjugales, il faut que l'enquêteur s'assure que l'enquêté est seul ; il devra éventuellement vérifier à différents moments de l'interrogation (dont celui de la prise de contact) que c'est bien le cas et lui rappeler à différentes reprises qu'il a la possibilité de « Ne pas répondre ».
- Un certain nombre de travaux sont en cours sur les traitements statistiques pour les enquêtes de 2 mois et 1 an. Le Comité du label attend une note méthodologique sur ces questions.

- Le Comité du label encourage le service à maintenir les relations avec le Ministère de l'Éducation nationale dans les perspectives futures d'enrichissement du panel avec les évaluations scolaires.

**Le Comité du label attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique à la troisième phase de l'enquête longitudinale française depuis l'enfance (ELFE) : enquête auprès des enfants âgés de 2 ans en 2013.**

**Ce label est valide pour les campagnes de collecte prévues en 2013**

Le Président du Comité du label



J. E. Chapron

Jean-Étienne Chapron